



Observation indépendante des Forêts: Acquis et contraintes

Atelier Chaines de Valeur Durables
Douala 16-18 Décembre

M. Justin KAMGA
Coordonnateur-FODER

FODER : *Agir ensemble pour la durabilité des ressources naturelles*



... Depuis 2002

- Afrique centrale : Cameroun, RCA, République du Congo
- Afrique de l'ouest : Côte d'Ivoire



Une société plus juste, sans marginalisation ni discrimination, mettant ses ressources naturelles au service du développement durable

Action
Changes
Things

Nos axes d'action

- Gouvernance des ressources naturelles
- Biodiversité et environnement
- Entrepreneuriat rural

Plan de présentation

1. Contexte de l'OIF
2. Acquis
3. Contraintes



Contexte de l'OI au Cameroun

Promotion d'une approche participative des forêts par les politiques et codes forestiers

l'observation Indépendante est un outil d'évaluation de la conformité légale dans les forêts

Plusieurs outils pour assurer la participation et la bonne gouvernance dans les forêts et autres ressources naturelles, parmi lesquels le suivi indépendant

L'OI a été menée à la fois par des organisations de la société civile, des communautés et des organismes techniques privés.

L'observation indépendante est une approche qui consiste à collecter des informations sur l'application de la loi et la gouvernance afin de les utiliser pour encourager les décideurs à prendre des mesures qui s'imposent pour faire respecter les textes réglementaires

Contexte de l'OI au Cameroun

OI mandaté: contrat officiel avec le gouvernement et le mandat

● **2001-2005:**
Global Witness

● **2006 – 2009:**
Ressources extraction monitoring (REM)

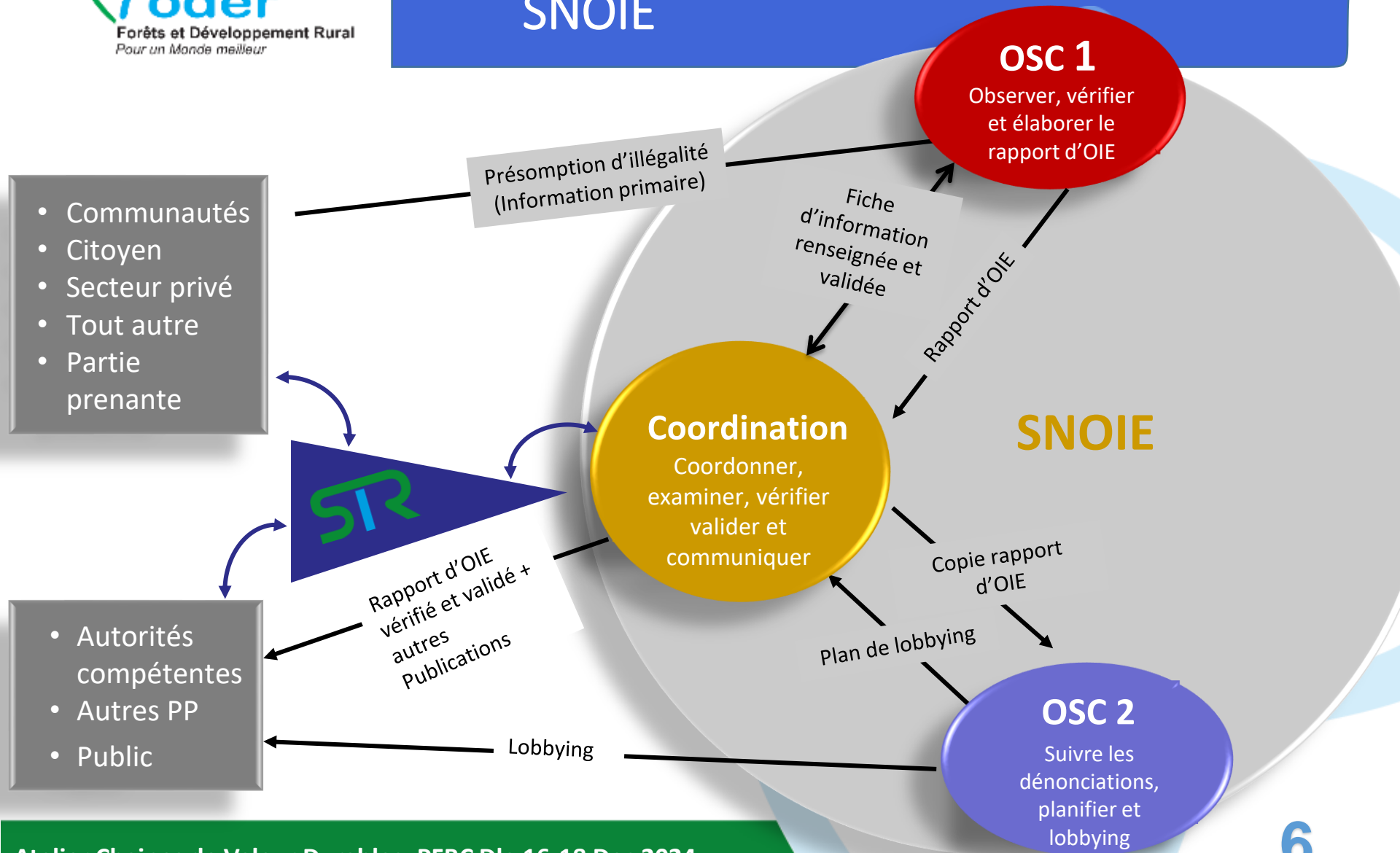
● **2010-2013**
Agreco et CEW

Les OSC nationales s'engagent également dans l'OI sans contrat avec le gouvernement au début des années 2000, par l'intermédiaire d'un OI autoproclamé ou externe, et se poursuivent après la rupture des relations entre l'OI mandaté et le gouvernement.

L'OI est légitimé par l'APV FLEGT et par des lois nationales telles que la loi forestière, le code de procédure pénale et le code des marchés publics

Nombreux outils de suivi du respect de la conformité dans la chaîne de valeur forestière: Forest link, Obster, SPOT, OTP, Forestwatch, SNOIE

Mode opératoire de l'OIE Cas SNOIE



Quelques acquis

Renforcement du contrôle forestier

Une plus grande réactivité du MINFOF aux dénonciations et une augmentation des contrôles et des sanctions contre les exploitants illégaux (Redevabilité);

Amélioration de la collaboration avec le Ministère en charge des forêts et de la faune consécutive à la crédibilité des informations fournies

Plus engouement à la participation des OSC et des communautés dans la surveillance des forêts

Une ruée au niveau sous régionale vers l'OI de qualité impulsée par le SNOIE et l'OTP

Recul de l'illégalité dans certaines zones d'intervention

Source d'informations crédibles utilisée par les acteurs du RBUE pour la mise en œuvre de la Diligence raisonnée.

collaboration directe avec les agences d'application des lois au niveau international (AC- RBUE et OG Cites)

la collaboration entre l'OIE et d'autres plateformes d'informations forestières telles que OTP de WRI , FLEGTWATCH, ForestLink, etc.

Contribution à l'augmentation des recettes forestières: Plus de 72Millions entre 2018-2020

Contraintes



- ❑ Accès aux informations et aux sites d'exploitation
 - > Améliorer la transparence
 - > Etablir des cadres de collaboration entre la OS et les investisseurs Asiatique d'une part et avec le Minfof d'autre part,
- ❑ Accès aux financements en soutien aux activités de l'OIE ;
- ❑ intégrer toute la Chaîne d'approvisionnement en Bois, en développant une méthodologie de suivi (d'analyse/d'investigation) basé sur le système de management de qualité ;
- ❑ Collaboration en dent scie avec l'autorité compétente: l'exigence d'une collaboration avec le MINFOF qui pour certains agents à ne pas collaborés avec les Observateurs car il faut respectées les instructions de la hiérarchie (pas de collaboration sans MoU);

Contraintes

- ❑ Absence de cadre de dialogue multi acteurs (mise en cohérence des législations applicables au Secteur forestier)
- ❑ Une faible implication du système judiciaire dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale
- ❑ La mauvaise perception qu'ont certains acteurs sur les activités de l'OIE;
- ❑ Menaces faites sur certains lanceurs d'alerte / Observateurs communautaires,
- ❑ accompagner le secteur privé désireux, dans le respect de la légalité forestière,
- ❑ faible usage des comme les drones pour la collecte et l'organisation des données d'OI



Merci pour votre
aimable attention

Justin C. KAMGA

E-mail : cj.kamga@gmail.com

Tel : +237 242 00 52 48 / 677 58 31 86

www.forest4dev.org / www.oiecameroun.org